

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 30/09/2024 - A2024/011134 - 2022 B 00268 - 909 785 917 - G.E.M DEVELOPPEMENT

G.E.M DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social à 38000 GRENOBLE – 48 boulevard Gambetta.

909 785 917 RCS GRENOBLE

(la « Société »)

LES SOUSSIGNES :

- La société Lucky 2.0, propriétaire de 100 actions,
- La société EG ELEVATION, propriétaire de 100 actions,

seules associées de la Société G.E.M DEVELOPPEMENT,

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES :

- à la nomination d'un nouveau Président de la Société en remplacement de Madame Mélanie GARCIA, démissionnaire,
- à la nomination d'un nouveau Directeur Général de la Société en remplacement de Monsieur Emeric GOHORY, démissionnaire,
- aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associées, prenant acte de la démission de Madame Mélanie GARCIA de son mandat de Présidente de la Société à compter de ce jour, dispensent cette dernière de respecter la procédure de notification et du délai de préavis prévus en telle hypothèse à l'article 17 des statuts et décident de nommer par voie de conséquence en qualité de nouvelle Présidente de la Société, sans limitation de durée et ce à compter du 1^{er} septembre 2024 :

- La société **LUCKY 2.0**, société à responsabilité limitée au capital de 775.000 euros, dont le siège est situé 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE, sous le numéro 901 287 888 RCS GRENOBLE,

La société **LUCKY 2.0** exercera ses fonctions dans les conditions fixées par l'article 17 des statuts de la Société.

La société **LUCKY 2.0**, représentée par Madame Mélanie GARCIA, déclare, d'une part, accepter les fonctions de Présidente qui lui ont été conférées, et, d'autre part, qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer le mandat de Présidente de la Société.

DEUXIEME DECISION

Les associées, prenant acte de la démission de Monsieur Emeric GOHORY de son mandat de Directeur Général de la Société à compter de ce jour, dispensent ce dernier de respecter la procédure de notification et du délai de préavis prévus en telle hypothèse à l'article 17 des statuts et décident de nommer par voie de conséquence en qualité de nouvelle Directrice Générale, sans limitation de durée et ce à compter du 1^{er} septembre 2024 :

- La société **EG ELEVATION**, société à responsabilité limitée au capital de 450.000 euros, dont le siège est situé 38000 GRENOBLE – 48, Boulevard Gambetta et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE, sous le numéro 852 683 986 RCS GRENOBLE,

La société **EG ELEVATION** exercera ses fonctions dans les conditions fixées par l'article 17 des statuts de la Société.

La société **EG ELEVATION** aura droit, en outre, sur justificatifs, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement exposés dans l'exercice de ses fonctions.

La société **EG ELEVATION**, représentée par Monsieur Emeric GOHORY, déclare, d'une part, accepter les fonctions de Présidente qui lui ont été conférées, et, d'autre part, qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer le mandat de Présidente de la Société.

TROISIEME DECISION

Les associées, donnent tous pouvoirs au Cabinet PEYRET-GOURGUE & Associés à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité.


En tant que de besoin, les signataires des présentes déclarent que le contenu du présent acte unanime reflète de manière sincère et exacte les décisions adoptées par les Associés de la Société à la date du 31 août 2024, nonobstant la signature matérielle des présentes sur la plateforme DocuSign à une (des) date(s) postérieure(s).

La société Lucky 2.0

Signé par :

73C80EECAA0748C...

La société EG ELEVATION

Signé par :

3C9AE4805370405...